

Utilisation du club house

Consignes à respecter

Ce local nous est mis à disposition par la ville de Saint-Doulchard, aussi pour assurer sa pérennité et le garder en bon état, il convient de respecter quelques règles de bonnes pratiques :

- Veillez à ranger le matériel après son utilisation :
 - Vaisselle lavée et remise à sa place initiale
 - Tables et chaises remis en ordre
- Veillez à tenir le local propre (salle + toilettes) :
 - Passer le balai, et si besoin la serpillière
 - Nettoyer l'espace cuisine et les toilettes
- avant de quitter notre local :
 - Pensez à bien verrouiller les volets et fenêtres
 - Penser à éteindre les lumières et à baisser le chauffage

En cas de besoin ou pour signaler un souci éventuel, vous pouvez contacter les responsables suivants :

| | |
|-----------------------------|----------------|
| Responsable du club house : | Téléphone : |
| Roger Davoust | 06 15 90 65 15 |
| Jean-Michel Blanchet | 06 72 83 20 15 |
| Jackie Duffier | 06 70 24 08 29 |

Le président,
Dominique VANNIER